



IC NOTICE N°043/2020/PNUD-BFA

Recrutement d'un (e) consultant (e) pour la production d'un recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA.

Date : 3 Septembre 2020

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : COSED

Durée de réalisation : 21 jours

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **11 septembre 2020 à 16 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°043-2020/PNUD-BFA : Recrutement d'un (e) consultant (e) pour la production d'un recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA.**

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Le Gouvernement du Burkina Faso a fait de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST, un défi majeur de sa stratégie nationale de développement durable et de son plan national de développement sanitaire. Cet engagement a été fortement matérialisé par l'adoption en 1998 de l'approche multisectorielle décentralisée et participative qui a impliqué tous les secteurs de développement dans l'organisation de la réponse nationale au VIH. Le Cadre Stratégique National (CSN) de lutte contre le Sida 2016 - 2020, en cours de mise en œuvre est le quatrième après ceux ayant couvert les périodes de 2001-2005, 2006 - 2010 et 2011 - 2015. Suite à ces programmes, le pays connaît une relative stabilisation de la progression de la pandémie. Selon les estimations de l'ONUSIDA, le taux de séroprévalence en population générale est de 0,80% en fin 2016 (Rapport ONUSIDA). Le Gouvernement du Burkina Faso a pris en compte au niveau du deuxième axe stratégique du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016 – 2020 la nécessité de développer des actions allant dans le sens de la mitigation de l'impact du VIH sur les populations.

A handwritten signature in black ink is located in the bottom right corner of the page.

Objectif de la mission

L'objectif de la consultation est de mettre à la disposition du SP/CNLS-IST et des OSC, un cadre normatif favorable à la protection, la lutte contre les stigmatisations et les discriminations envers les PvVIH, en particulier, les femmes et les jeunes.

Livrables :

Les résultats attendus à la fin de la prestation sont les suivants :

- Un document répertoriant de manière exhaustive les textes juridiques internationaux et nationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA est élaboré ;
- Un recueil de textes juridiques validé par le « Groupe de travail Droits Humains, Genre et VIH » est disponible.

Qualification et expériences requises :

Education :	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'au moins d'un master dans l'une des disciplines suivantes : sciences juridiques, sciences sociales, sciences médicales, santé publique, démographie ou autres études connexes.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études et de consultations en lien avec le VIH et les Droits Humains, la stigmatisation et la discrimination

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100.

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **21 jours**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Leon Badibanga
Operations Manager



Signature :



Date :



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

TERMES DE REFERENCES

I. Informations sur le Poste

Titre du Poste :	Recrutement d'un (e) consultant (e) pour la production d'un recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA
Type de contrat :	IC
Niveau :	BAC+5 en sciences juridiques, sciences sociales, sciences médicales, santé publique, démographie
Superviseur Direct :	Conseiller national VIH
Lieu d'affectation :	Ouagadougou
Durée :	21 jours

1. II. Contexte Organisationnel

Le Gouvernement du Burkina Faso a fait de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST, un défi majeur de sa stratégie nationale de développement durable et de son plan national de développement sanitaire. Cet engagement a été fortement matérialisé par l'adoption en 1998 de l'approche multisectorielle décentralisée et participative qui a impliqué tous les secteurs de développement dans l'organisation de la réponse nationale au VIH. Le Cadre Stratégique National (CSN) de lutte contre le Sida 2016 - 2020, en cours de mise en œuvre est le quatrième après ceux ayant couvert les périodes de 2001-2005, 2006 - 2010 et 2011 - 2015. Suite à ces programmes, le pays connaît une relative stabilisation de la progression de la pandémie. Selon les estimations de l'ONUSIDA, le taux de séroprévalence en population générale est de 0,80% en fin 2016 (Rapport ONUSIDA). Le Gouvernement du Burkina Faso a pris en compte au niveau du deuxième axe stratégique du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016 – 2020 la nécessité de développer des actions allant dans le sens de la mitigation de l'impact du VIH sur les populations.

Sur le plan juridique, l'engagement du Burkina Faso est marqué par la consécration dans les cadres stratégiques successifs de lutte contre le VIH du « renforcement de la protection et du soutien aux PVVIH et personnes affectées par le VIH ». En effet un des domaines d'action prioritaire du CSN Sida 2016 - 2020 pour sur le renforcement de la protection juridique et lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination envers les PVVIH et personnes affectées.

La constitution du Burkina Faso consacre l'égalité de tous les citoyens burkinabés à la jouissance de tous les droits et libertés sans discrimination. Elle interdit toutes les pratiques humiliantes et dégradantes. Ces dispositions constitutionnelles constituent une base solide pouvant aider à soutenir les stratégies nécessaires à l'élimination de la stigmatisation et la discrimination en matière de lutte contre le VIH. Cependant, on note que la protection juridique des PVVIH et personnes affectées contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination, est restée longtemps l'un des points faibles de la riposte nationale.

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) dans le cadre de son engagement pour la prise en compte des recommandations du rapport de la Commission Mondiale sur les Droits Humains et le VIH dans le contexte du Burkina Faso, a initié en 2017 un processus d'évaluation du cadre juridique de la réponse nationale au VIH. Cet engagement s'est manifesté entre autres par la mise en place d'un « groupe de travail Droits Humains et VIH » chargé de conduire et d'encadrer l'ensemble du processus. L'objet de cette évaluation était de permettre de dégager les difficultés et les contraintes relatives au cadre juridique de la réponse, afin de proposer des actions pertinentes en vue d'améliorer l'efficacité de la réponse nationale.

Les résultats clés de cette étude révèlent l'écart qui existe entre les prescriptions légales burkinabé (les Textes nationaux et les Conventions internationales ratifiées) et la réalité quotidienne peu reluisante des Droits Humains des PvVIH et des populations clés au Burkina Faso. Ils révèlent en effet à quel point les standards internationaux en matière de Droits Humains et VIH peinent à trouver application réelle et adéquate sur le terrain du vécu quotidien au Burkina Faso. En dépit de l'existence des nombreux instruments juridiques, la stigmatisation et la discrimination dont font l'objet certains groupes de population persistent limitant ainsi leur accès aux services de prévention, de traitement et de soins liés au VIH et au Sida, et partant constituent un risque de rebond de l'épidémie. La méconnaissance de ces textes par les différents acteurs constituant une des explications de cet état de fait.

Le rapport d'évaluation a fait des recommandations qui ont été déclinées en activités dans un plan d'action afin de briser les barrières à l'atteinte à l'accès universel aux services de prévention, et de prise en charge en matière de VIH et de Sida au Burkina Faso. L'une des recommandations porte sur le renforcement des capacités et vulgarisation des textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux Droits Humains et VIH/Sida auprès des acteurs judiciaires.

C'est dans ce contexte que le PNUD apporte un appui au SP/CNLS-IST, pour mettre à la disposition des acteurs de la réponse nationale au VIH une documentation sur les droits humains et la protection juridique en lien avec le VIH à travers un recueil de textes juridiques.

Les présents termes de références ont pour objet le recrutement d'un (e) consultant (e) pour la production d'un recueil de textes



juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA.

III. Objectifs

3.1- Objectif général

L'objectif de la consultation est de mettre à la disposition du SP/CNLS-IST et des OSC, un cadre normatif favorable à la protection, la lutte contre les stigmatisations et les discriminations envers les PvVIH, en particulier, les femmes et les jeunes.

3.2- Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont :

- Réaliser une revue documentaire en vue d'identifier et collecter de manière exhaustive les différents textes juridiques internationaux et nationaux en lien avec les aspects juridiques du contexte national de la réponse au VIH et au Sida ;
- Elaborer un recueil de textes juridiques internationaux et nationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA validé par le « groupe de travail Droits Humains, Genre et VIH ».

IV. Résultats attendus

Les résultats attendus à la fin de la prestation sont les suivants:

- Un document répertoriant de manière exhaustive les textes juridiques internationaux et nationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA est élaboré ;
- Un recueil de textes juridiques validé par le « Groupe de travail Droits Humains, Genre et VIH » est disponible.

V. TACHES A REALISER

- Collecter tous les textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA à travers une revue documentaire auprès des institutions nationales et internationales habilitées ;
- Elaborer un draft de recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA ;
- Appuyer le SP/CNLS-IST pour l'organisation d'un atelier d'examen et de validation d'un draft de recueil de textes juridiques par le « Groupe de travail Droits Humains, Genre et VIH » ;
- Finaliser le recueil de textes juridiques en intégrant les amendements formulés par le «Groupe de travail Droits Humains, Genre et VIH ».

VI. Méthodologie

La mission doit durer 21 jours et commencera dès la signature du contrat et l'attribution du marché par une notification de la mission

Le/la consultant (e) travaillera sur la base des orientations formulées dans la note technique préparée par le SP/CNLS-IST en concertation avec le Programme COSED/PNUD. Il/elle assurera l'élaboration du document de draft de recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA. Il/elle apportera un appui dans l'organisation de l'atelier d'examen et de validation du recueil de textes juridiques.

VII. RELATIONS DE TRAVAIL ET RESPONSABILITÉS

Le travail s'effectuera sous la responsabilité du Conseiller national VIH du PNUD en collaboration avec le SP/CNLS-IST.

La mise en œuvre du processus est assurée par le Secrétariat Permanent du CNLS-IST à travers l'Unité Centrale de Planification et de Suivi Evaluation (UC-PSE) avec l'appui du « Groupe de travail Droits humains, Genre et VIH ».

VIII. Qualifications

Education :	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'au moins d'un master dans l'une des disciplines suivantes: sciences juridiques, sciences sociales, sciences médicales, santé publique, démographie ou autres études connexes.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études et de consultations en lien avec le VIH et les Droits Humains, la stigmatisation et la discrimination
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une bonne connaissance du domaine de lutte contre le VIH/Sida au Burkina • Avoir des connaissances du contexte socio-politique ainsi que juridique du Burkina • Avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques suivants : Word, PowerPoint, Excel • Être capable de travailler sous pression et de respecter les délais.
Langues :	Avoir d'excellentes capacités orales et rédactionnelles en français ; une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout

IX. Condition de participation

Etre un individu libre de tout engagement contractuel pendant la durée du contrat.

Soumettre un dossier de candidature comprenant un CV, une offre technique et une offre financière.

9.1. Contenu de la proposition technique

Une offre technique ressortant les éléments ci-après:

- La lettre de soumission de candidature;
- L'analyse et la compréhension des termes de référence;
- La méthodologie de travail;
- Un chronogramme d'exécution de la mission;
- Le curriculum vitae actualisé et signé;
- Attestations de travaux de similaires;
- 03 références au moins faisant ressortir que le (la) consultant (e) a déjà rendu des services similaires.

La méthodologie proposée par le/la candidat (e) retenu (e) pourra être amendée par la suite à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation et/ou de suivi.

9.2. Contenu de la proposition financière

Une offre financière présentant les détails estimatifs:

- il est demandé au/à la consultant (e) de préparer le tableau de coûts sous forme d'une enveloppe distincte de la réponse à l'invitation à soumission. Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts;
- le formulaire doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts qui se compose des honoraires, des indemnités de subsistance (s'il y'a lieu) et divers.

NB: les frais liés à l'organisation des ateliers seront pris en charge directement par le programme.

Le calendrier des paiements sera accepté à la signature du contrat et sera progressif en fonction de la séquence des livrables. Le paiement définitif sera effectué après la livraison des livrables et l'évaluation satisfaisante.

X. Méthode de sélection

La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la mission (Termes de Référence).

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base de leurs qualifications et leurs expériences. Ainsi, les consultants intéressés sont invités à soumettre une proposition technique (bref exposé de la méthodologie/approche à appliquer pour exécuter le travail) ainsi qu'une proposition financière détaillée.

L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la proposition technique est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse aux termes de référence. La proposition financière des soumissions ne sera considérée que pour les soumissionnaires qui remplissent les critères requis et ayant obtenu au moins un score de 70% après l'évaluation de son offre technique.

Lors d'une deuxième étape, les offres financières de tous les Soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70% seront comparées.



L'approche utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (ou score combiné): elle combine les qualifications des soumissionnaires ayant obtenu au moins un score de 70% à l'issue de l'évaluation de l'offre technique et sa proposition financière. La proposition financière représentera 30% de l'ensemble des points de l'évaluation du soumissionnaire.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le pourcentage le plus élevé, après la combinaison des scores de l'évaluation de l'offre technique (représentant 70% du total) et ceux de l'offre financière (représentant 30% du total).

XI. Présentation des offres

La proposition technique et la proposition financière seront préparées dans des enveloppes séparées contenues dans une grande enveloppe portant la mention « **Offre pour le recrutement d'un (e) consultant (e) pour la production d'un recueil de textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains en lien avec le VIH/SIDA.** Les propositions devront être déposés sous pli fermé adressé à **Monsieur le Représentant Résident** du PNUD au lieu ci-dessous indiqué avec la mention (Compléter l'objet de la consultation)

L'adresse: Programme des Nations Unies pour le Développement au Burkina Faso sis à Koulouba 34, Avenue du Conseil Economique et Social, **Immeuble des Nations Unies.**

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leurs offres technique et financière avant le **11 septembre 2020** à 16 heures 00 minutes

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables.

XII. Signatures - Certification de la Description du poste

Titulaire (si applicable)

Nom	Signature	Date
-----	-----------	------

Superviseur :

Nom :	Signature	Date
-------	-----------	------

